



Convention de Résiliation

Sedna Finance Inc.
25 Boulevard Lafayette Ouest Suite 200
Longueuil, QC J4K 5C8

Montréal, 20 Août 2024

Référence: Résiliation de l'Opération 22760831
UTI:BSGEFEIOM18Y80CKCV46IRD20180529000362714260000000000

Convention de Résiliation en date du 20 Août 2024, d'une Opération de swap de taux, entre Banque Nationale du Canada ("BNC") et Sedna Finance Inc. ("la Contrepartie").

Attendu que les parties ont signé un Contrat cadre ISDA en date du 27 Janvier 2011, (le "Contrat") en vertu duquel BNC et la Contrepartie ont conclu l'opération suivante ("l'Opération de swap de taux"):

Détails de l'opération:

Date de l'opération originale:	6 Juin 2018
Date d'expiration originale :	26 Mai 2038
Montant nominal de référence:	21,827,000.00 CAD

Attendu que BNC et la Contrepartie désirent résilier tous les droits et obligations qui leur incombent en vertu d'une Opération de swap de taux selon les modalités et conditions précisées selon la présente. Les parties ont convenu de ce qui suit :

Résiliation:

En vigueur le 20 Août 2024, les parties sont libérées de tous les droits et obligations en vertu de l'Opération de swap de taux. Chacune des parties déclare et garantit à l'autre partie que nul autre paiement n'est dû par la présente Convention. Chaque partie convient d'effectuer le paiement dû le 20 Août 2024 ou avant, en vertu de l'Opération de swap de taux. La Résiliation stipulée par la présente Convention de Résiliation se limite à l'Opération de swap de taux et le Contrat demeure inchangé et continue de s'appliquer.

Déclarations:

Chacune des parties aux présentes déclare et garantit que:

- i) Elle a le pouvoir de signer, de livrer et d'exécuter ses obligations en vertu de la présente convention.
- ii) Elle a pris toutes les mesures nécessaires pour autoriser la signature, la livraison et l'exécution de la présente convention.
- iii) Toutes les obligations relatives aux paiements ont été exécutées à la date mentionnée dans la Section 2.

Définitions:

Tous les termes utilisés qui ne sont pas expressément définis dans la présente convention de résiliation doivent être interprétés selon la définition donnée dans le Contrat.

La présente convention de résiliation est régie par les lois applicables au Contrat cadre et doit être interprétée en fonction de celles-ci.

Détails des comptes

Détails sur le compte de Banque Nationale du Canada: selon nos instructions de règlement

À déterminer

Veillez confirmer que ce qui précède décrit correctement les modalités de notre convention en signant la présente Confirmation (Résiliation de l'Opération 22760831) et en nous la retournant dans les meilleurs délais.

Veillez communiquer avec nous dans les plus brefs délais (courriel : ConfirmationsIRDOTC@bnc.ca) si les conditions de cette Confirmation ne sont pas conformes avec votre interprétation de notre entente.

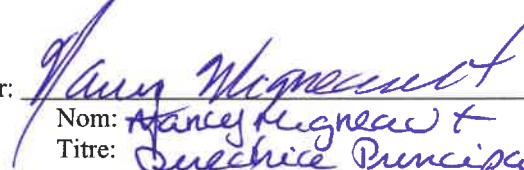
Votre tout dévoué,

Banque Nationale du Canada

Par: 
Nom: Banque Nationale du Canada
Titre: Expert Credit Support Asset of Legal Underwriting

Par: 
Nom: Banque Nationale du Canada
Titre: Expert Credit Support Asset of Legal Underwriting

Sedna Finance Inc.

Par: 
Nom: *Nancy Hignault*
Titre: *Directrice Principale Finance*

Par: 
Nom: *DAVID PLANTE*
Titre: *CFO*